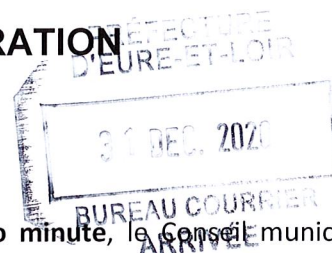


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 15 décembre 2020



L'an deux mil vingt, le quinze du mois de décembre à vingt heures zéro minute, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle culturelle, route d'Auneau, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Benjamin BEYSSAC, Maire.

Etaient présents : M. BEYSSAC Benjamin, M. AUCHÉ Vincent, Mme BONNIN Sylvie, M. BRESSAND Pascal, Mme DESRUES Francisca, Mme JOSEPH Martine, M. MALLET Franck, Mme GASTÉ Catherine, M. CAILLÉ Christophe, Mme PERTHUIS Sophie, M. KOJÉOU Pascal, Mme BINEY Katia, Mme HOOGE Laetitia, M. TRUBERT Guillaume, Rémy LECLAIR conseillers municipaux.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 15

Mr Vincent AUCHE a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 décembre 2020.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de procéder à des ajustements au budget 2020, étudiés et approuvés lors de la réunion de la commission finances du 10 novembre 2020, compte tenu des dépassements des crédits alloués au budget primitif et donne la parole à Madame Francisca DESRUES, adjointe aux finances qui site à DM n°3 qui s'articule comme suit :

Décision modificative n° 3 :

<i>Sens</i>	<i>Compte</i>	<i>Opération</i>	<i>Montant à inscrire</i>
Section de fonctionnement			
Dépenses	Chapitre 67 – nature 678 "Autres charges exceptionnelles"		- 65 800 €
Dépenses	Chapitre 023 – nature 021 "Virement à la section d'investissement"		+ 65 800 €
Section d'investissement			
Recettes	021 « Virement de la section de fonctionnement »		+ 65 800 €
Dépenses	2151	Opération n° 2018016 "Entretien des chemins communaux"	-200 €
Dépenses	2188	Opération 2019008 "Acquisition d'une saleuse / tondeuse"	-600 €
Dépenses	2135	Opération 2020001 "Aménagement mairie"	- 5 000 €
Dépenses	2135	Opération 2020006 "Etude construction atelier municipal"	+ 20 000 €
Dépenses	2135	Opération 2020008 "Restaurant scolaire"	- 20 000 €
Dépenses	2158	Opération 2020010 "Aménagement place Armand May"	-15 000 €
Dépenses	2158	Opération 2020011 "Caméras"	-10 000 €
Dépenses	21318	Nouvelle opération 2020013 "Aménagement chalet mare/salle associative"	+ 80 000 €
Dépenses	2135	Opération 2020005 "Audit cœur de village"	-10 000 €
Dépenses	Chapitre 27-275	Autres immobilisations financière	+ 1 000 €
Dépenses	Chapitre 20-2051	Serveur firewall + licence VPN	+ 4 100 €
Dépense	Chapitre 21-2135	Terrain de tennis	-11 000 €
Dépense	2182	Véhicule électrique	+25 000 €
Dépense	2183	Pc portable conseillers délégués et agents	+8 000 €
Dépense	2183	1 téléphone	+300 €
Dépense	2188	Miroirs de danse	-800 €

Mme HOOGE trouve que la somme allouée par cette DM n° 3 à la construction d'un chalet aux abords de la mare Picot avantage l'association de pêche.

M. le Maire indique que ce projet de chalet devra être envisagé comme pouvant être utilisé par l'ensemble des associations nogentaises.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à la majorité, (14 voix pour et 1 voix contre Mme HOOGE) la décision modificative n°3 au budget 2020 de la commune.

Certifié exécutoire compte tenu de
La transmission en Préfecture le : 18/12/2020
La publication le : 18/12/2020
Le Maire :

Fait et délibéré le 15 décembre 2020,
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
M. Benjamin BEYSSAC

